

depuis qu'il avait été réimposé par la force des armes étrangères. Au lieu de la confiance qui devrait régner entre un roi et ses sujets, comme entre un père et ses enfans, c'était une méfiance réciproque et injurieuse aux deux parties : le prétendu père de ses peuples avait plus que de l'indifférence pour la plupart de ses nombreux enfans, et réservait toutes ses faveurs pour un petit nombre d'entr'eux, qui souvent en étaient les plus indignes, et avaient le plus mal mérité de la grande famille. Au lieu du chef national d'un peuple libre, on ne voyait guère dans le monarque français que le maître d'un peuple d'esclaves conditionnellement affranchis. En un mot, le règne de Louis XVIII et celui de Charles X ont été pour la France, non seulement un fardeau pesant, mais encore une grande humiliation, puisqu'ils n'y ont régné de volonté qu'en vertu d'un droit qu'ils prétendaient être et devoir être à perpétuité au-dessus du vœu général de la nation, et de fait, que par le moyen de la force étrangère.

Il n'en est pas ainsi de la branche d'Orléans ; malgré les écarts du père du présent duc, ce dernier peut être appelé l'homme de la nation ; il a combattu autrefois sous ses drapeaux, et depuis sa rentrée en France, il n'a agi et parlé qu'en sa faveur. Il veut sa liberté, et il peut coopérer cordialement aux améliorations dont elle a besoin. En l'appellant au trône, la nation française fait d'ailleurs un acte d'indépendance qui la lave de l'opprobre de la double installation des Bourbons par la force étrangère.

POSTSCRIPTUM.—Depuis que ce qui précède est écrit, nous avons vu des nouvelles de Paris jusqu'au 10 Août. Le 9 dès le matin, toute la ville était préparée comme pour une fête nationale. La foule se porta de bonne heure vers la chambre des députés, où ne devaient entrer que ceux qui avaient des billets. Les pairs y arrivèrent ensuite en grand nombre. On y remarqua surtout MM. de Talleyrand, d'Ambrugeac, d'Aligre, de la Trémouille, Montmorenci, Castellane, de Broglie, de Pontécoulant, de Castries, Portal, Roy, Chaptal, Mollien, Montebello, Siméon, Portalis, Claperède, Chollet, Mantalivet, St. Aulaire, Belliard, Boissel, de Monville, et de Soules. Les pairs et les députés étaient habillés en simples bourgeois. Une des tribunes, à la droite du trône, fut occupée par la duchesse d'Orléans, Mlle. d'Orléans, sa fille, les jeunes duchesses de Valois et de Beaujolais, le duc de Joinville, et le duc d'Aumale, le dernier âgé d'environ 8 ans.

L'approche du duc à cheval, accompagné de ses deux fils, les ducs de Chartres et de Nemours, fut annoncée par l'artillerie. Il était suivi d'un petit état-major, auquel se joignit le général Gérard. Le Réveil du Peuple, et la Marseillaise